

Matières dangereuses Spécialisation classe 1



Durée de la formation : 2 jours.

Type de formation : Perfectionnement

Référence : MDMB02

Description de la formation

Objectif :

Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport, en national et à l'international, des matières de la Classe 1 (hors 1.4 S), ou la conduite des MEMU transportant des chargements en commun de matières ou d'objets de la classe 1, et de matières de la classe 5.1, conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I § 4).

Programme :

- Contexte réglementaire
- Classification et identification des matières et objets explosibles
- Emballages
- Agrément des véhicules
- Documents de bord
- Signalisation et placardage
- Chargement - Calage - Arrimage
- Convoyeur
- Circulation et stationnement des véhicules
- Sûreté
- Incidents - Accidents
- Mise en application des acquis
- Contrôle de connaissances

Validation :

Certificat ADR - Spécialisation classe 1, si succès au contrôle de connaissances final.

Pré-requis :

Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité (au jour de l'examen).